JO23225GestionPénitentiaire

**4 Arrêté du 12 février 2025 portant gestion des personnels affectés en pôle de rattachement des extractions judiciaires**  
        <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051235390>  
  
        **5 Arrêté du 12 février 2025 portant gestion des personnels affectés en équipes locales de sécurité pénitentiaire.**

Les équipes locales de sécurité pénitentiaires sont composées d'agents du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance et du corps de commandement du personnel de surveillance. Elles constituent des équipes de sécurité pénitentiaire. Ci-joint.

        <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051235458>

**6 -** **SÉCURITÉ HOSPITALIÈRE : Arrêté du 12 février 2025 portant gestion des personnels affectés en unités hospitalières**

Des unités hospitalières composées d'agents du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance et du corps de commandement du personnel de surveillance. Elles constituent des équipes de sécurité pénitentiaire.

Placées sous l'autorité du chef d'établissement, elles sont chargées d'exécuter des missions de sécurisation des unités hospitalières sécurisées interrégionales et des unités hospitalières spécialement aménagées et, s'agissant des unités hospitalières sécurisées interrégionales, de la surveillance des personnes détenues qui y sont affectées. Elles assurent également les missions extérieures de prise en charge de ces personnes détenues. Ci-joint.

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051235526

**7 Arrêté du 12 février 2025 portant gestion des personnels affectés en équipes nationales de transfèrement**  
        <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051235589>